



Portail battant automatique

Le portail battant automatique permet de contrôler et de sécuriser l'entrée d'un site industriel, tertiaire ou résidentiel.

Il s'adapte idéalement dans les configurations exigües car son implantation ne nécessite pas d'espace latéral supplémentaire. Il existe en deux versions avec un ou deux vantaux.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

La structure du portail est en acier mécano-soudée formant le cadre du vantaail.

En version standard, le cadre du vantaail est barreaudé.

Une traverse intermédiaire par fer plat est soudée pour permettre d'intégrer la motorisation

Chaque vantaail est relié au poteau de maintien par des pivots à roulement à billes intégrés dans un tube rond anti pince-doigts.

Une butée de fin d'ouverture et un sabot de fermeture sécurisent le bon débattement du vantaail.

Le portail battant peut couvrir un passage libre jusqu'à 17 mètres en 2 vantaux.

Modes de fonctionnement : motorisé ou automatique avec 1 ou 2 opérateurs hydrauliques, il est conçu pour un usage intensif et dispose de toutes les sécurités nécessaires.

Le temps d'ouverture et de fermeture est d'environ 17 secondes pour limiter toute intrusion. La temporisation réglable est programmée en fin d'ouverture.

Alimentation : 230V monophasé + terre.

Commande : le portail peut être commandé par émetteur, boucle magnétique ou contrôle d'accès.



Silence de fonctionnement



Sécurité de la personne



Contrat de maintenance obligatoire



OPTIONS :

- Laquage dans la gamme RAL
- Structure et remplissage du portail en aluminium
- Remplissage des vantaux en tôle pleine, micro perforée ou mixte
- Galvanisation à chaud avant thermo laquage (pour installation en bord de mer)
- Forme haute en chapeau de gendarme, fer de lance, lisse défensive
- Adjonction d'un portillon pour piétons et/ou d'une clôture mécano-soudée
- Motorisation enterrée
- Peinture au sol zébrée jaune et noire

